

<https://47.snuipp.fr/FS-SSCT-4-decembre-2025>



FS-SSCT 4 décembre 2025

- Paritarisme - SSCT - Les compte-rendus SSCT -

Date de mise en ligne : jeudi 11 décembre 2025

Dernière mise à jour : 11 décembre 2025

Copyright © FSU-SNUipp 47 - Tous droits réservés

Un niveau d'alertes SST jamais atteint, reflet d'une profonde souffrance au travail

La F3SCT du 4 décembre 2025 a mis en évidence une dégradation profonde des conditions de travail dans les écoles et établissements du Lot-et-Garonne : violences en hausse, surcharge de travail, désorganisation de certains PIAL, et manque de soutien pour les AESH et les enseignant-es, particulièrement exposé-es lorsqu'ils accompagnent des élèves à besoins éducatifs particuliers.

Le compte-rendu du groupe de travail sur les signalements SST a confirmé une situation qui se dégrade : jamais les personnels n'avaient autant déclaré leur mal-être et leur mise en danger professionnelle. Avec 123 signalements depuis début juin, contre 76 l'an passé à la même période, l'augmentation est nette.

81 fiches dans le premier degré, 16 d'AESH et 28 dans le second degré : ces chiffres ne représentent que la partie visible de l'iceberg. De nombreux-ses collègues, épuisé-es ou découragé-es, n'ont plus l'énergie de signaler des situations pourtant très difficiles. Cette hausse d'alertes révèle une souffrance profonde et durable au sein des équipes.

187 faits établissement recensés : 85 dans le 1er degré et 102 dans le 2nd degré témoignent d'une véritable hausse des violences verbales et physiques subies par les personnels tant de la part des élèves que des familles.

Un nouvel outil permettra prochainement de signaler rapidement les situations problématiques, avec transmission immédiate aux services de la DSDEN pour une réaction rapide et coordonnée. Chaque situation sera consignée via une fiche standardisée, saisie par la cellule départementale d'accompagnement à la scolarité, impliquant les IEN et l'équipe de circonscription, la conseillère égalité des chances, Mme Martin, la division scolarité, la conseillère en santé mentale et les PsyEN EDA, afin de mettre en place un plan d'action individualisé.

Conditions de travail des AESH : isolement, déconsidération et injonctions contradictoires

Les échanges ont mis en lumière un sentiment d'isolement massif des AESH, notamment dans le PIAL de Sainte-Livrade, un manque de soutien face aux élèves violents, des déplacements entre sites non comptabilisés malgré la jurisprudence, des injonctions contradictoires et parfois une communication déficiente autour de documents essentiels à l'exercice de leur métier (GEVASCO, PAP).

La FSU a insisté sur la reconnaissance des risques professionnels vécus par les AESH, la nécessité d'un cadre clair, et d'un accompagnement bienveillant sans faire porter la responsabilité de la situation à l'agent.e.

A la suite des signalements RSST, l'administration, en lien avec l'IEN de la circonscription de l'école inclusive, l'administration s'est engagée à la tenue régulière des comités de pilotage de PIAL dans un esprit d'harmonisation des pratiques et ressources sur l'ensemble du territoire.

Évaluations d'école : surcharge et RPS

La FSU a alerté à nouveau sur les énormes disparités dans l'organisation des évaluations d'école, leur charge de travail et les risques psychosociaux qui impactent les équipes.

Depuis la rentrée 2025, la réduction du temps alloué aux évaluations d'école a été justifiée par l'administration au nom d'une harmonisation académique. Or, cette réponse ne prend pas en compte les besoins spécifiques des écoles et des enseignant-es et ne garantit pas un cadre protecteur dans un contexte déjà tendu.

Post-scriptum :

La gestion des situations difficiles est primordiale, mais les personnels ont besoin de concret, pas seulement de textes ou de nouveaux protocoles. A l'écoute des équipes, les représentant-es du personnel demandent du concret, pas seulement de nouveaux protocoles. Nous avons déposés 3 avis en instance malgré le manque de réponses de l'administration aux avis déposés en juin dernier. Nous invitons les personnels à continuer d'utiliser les fiches SST : elles sont essentielles pour documenter, alerter et obtenir des mesures.